

**MOUVEMENT  
DE L'EMPLOI**

**1er DEGRÉ**



Spelc Provence Alpes et Corse  
16 lotissement les oliviers  
13120 GARDANNE

Tél : 06 78 33 93 72 E-mail : n.noel@spelc.fr

# LE MOUVEMENT DE L'EMPLOI

**DEMANDE DE MUTATION PAR SAISIE INFORMATIQUE SUR « I-mouv1DPr »  
entre le 19 janvier 2026 et le 06 février 2026**

**Le NUMEN EST OBLIGATOIRE**

<http://www.ac-aix-marseille.fr>, rubrique «personnels», «carrière mobilité»,  
«mouvement dans l'enseignement privé»

## **QUI DOIT OBLIGATOIREMENT POSTULER AU MOUVEMENT ?**

- les maîtres titulaires en contrat définitif en perte de contrat,
- les maîtres en congé parental ou en disponibilité, dont le poste n'est plus protégé et qui souhaitent réintégrer
- les maîtres en temps partiel sur autorisation ou à temps incomplet qui souhaitent augmenter leur quotité de service
- les maîtres lauréats de concours en période probatoire
- les maîtres extérieurs à l'académie d'Aix-Marseille qui souhaitent intégrer l'un de ses départements.

### **ATTENTION**

Tout maître de l'académie Aix-Marseille souhaitant participer au mouvement d'une autre académie doit en informer les services de la division des établissements d'enseignement privés à l'adresse suivante ce.deep-gild@ac-aix-marseille.fr en joignant une copie de sa déclaration d'intention.

**La liste des services vacants ou susceptibles d'être vacants sera publiée sur le site internet de l'Académie et consultable par les candidats,  
le 9 mars 2026.**

Le mouvement de l'emploi est départemental. Le maître candidat à une mutation, a la possibilité de formuler de 1 à 8 vœux priorisés sur des postes publiés.

**La période d'ouverture du serveur pour la saisie des vœux est fixée  
du 10 au 24 mars 2026.**

### **ATTENTION**

Le maître qui souhaite conserver une partie de son service et postuler pour un complément de service dans son OU un autre établissement, doit OBLIGATOIREMENT demander en 1er vœu, son propre poste puis compléter ses vœux sur le(s) complément(s) de service.

Réunion de la Commission Consultative Mixte Interdépartementale :  
**VOS ÉLUES SPELC SIÈGENT EN CCMI, les 03/06/2026 et 01/07/2026**



Tout le détail et les  
informations pratiques sur  
<https://aixmarseille.spelc.fr>

Spelc Provence Alpes et Corse

16 lotissement les oliviers

13120 GARDANNE

Tél : 06 78 33 93 72 E-mail : n.noel@spelc.fr